



Nouvelle-Calédonie

PROVINCE NORD

BP 41 – 98860 – KONE

Tel. : 47.71.00

**INTERVENTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES ET
L'ORGANISATION D'UNE RESIDENCE EN MILIEU SCOLAIRE
« Parcours Artistique et culturel Kanak et Océanien »**

CAHIER DES CHARGES

Table des matières

1. Objet de la consultation
2. Contexte et enjeux
3. Modalités d'exécution
4. Nature des prestations
5. Définition des prix
6. Durée et planning
7. Justificatifs et livrables
8. Critères de sélection
9. Modalités de candidature

1. Objet de la consultation

La Province Nord lance un appel à concurrence pour l'organisation d'interventions artistiques et culturelles en milieu scolaire, ainsi que pour une résidence culturelle au sein de la **Classe d'Inclusion Scolaire (CLIS) de l'école publique de Ouégoa**.

Objectifs principaux :

- **Favoriser l'inclusion** des élèves en situation de handicap en créant une passerelle entre les classes d'accueil et les CLIS.
- **Promouvoir l'épanouissement** et le bien-être des élèves à travers des pratiques artistiques et culturelles adaptées.
- **Valoriser le patrimoine kanak et océanien** par des activités culturelles inclusives.

2. Contexte et enjeux

S'agissant du secteur de la santé, l'éducation artistique et culturelle est un outil puissant qui agit simultanément sur la santé individuelle et l'environnement social des enfants. Elle influence profondément :

- La santé mentale et émotionnelle
- La santé physique
- L'environnement social

Les interventions s'inscrivent dans le cadre du **Parcours Artistique et Culturel Kanak et Océanien**, visant à :

- Renforcer la cohésion sociale et scolaire.
- Sensibiliser les élèves à la diversité culturelle et artistique locale.
- Offrir un espace d'expression et de création pour les élèves, qu'ils soient en classe « normale » ou en CLIS.

3. Modalités d'exécution

3.1 Interventions en milieu scolaire

- **Volume horaire** : 5 heures par semaine, réparties selon les besoins pédagogiques.
- **Public cible** : Élèves des classes d'accueil et de la CLIS.
- **Matériel** : Le prestataire fournit l'ensemble du matériel nécessaire aux activités proposées (instruments, fournitures artistiques, etc.).

3.2 Résidence culturelle

- **Durée** : Une semaine en **période 5** (du 01 au 05 décembre 2025)
- **Lieu** : École publique de Ouégoa.
- **Activités** : Ateliers immersifs en lien avec les pratiques artistiques kanak et océaniques.

4. Nature des prestations

4.1 Pratiques artistiques et culturelles à valoriser

- Chants
- Art oratoire (contes, récits, expression orale).
- Art culinaire.
- Sculpture et vannerie (utilisation de matériaux locaux).
- Réalisation de *tapa* et d'instruments traditionnels.

4.2 Attentes spécifiques

- Adaptation des activités aux besoins des élèves en situation de handicap.
- Implication des enseignants et des encadrants dans les ateliers.
- Une restitution artistique en fin de résidence.

5. Définition des prix

5.1 Prix forfaitaires

- **Interventions scolaires** : Prix global pour l'ensemble des heures prévues (préciser si le tarif inclut le matériel).
- **Résidence culturelle** : Forfait incluant l'hébergement, les ateliers, et la restitution finale.

5.2 Prix unitaires

- **Tarif horaire** pour les interventions en milieu scolaire.
- **Tarif journalier** pour la résidence (incluant les frais de déplacement, d'hébergement et de matériel).

6. Durée et planning

- **Début des interventions** : 03 novembre 2025.
- **Résidence culturelle** : Période 5 (*du 1er au 05 décembre 2025*).
- **Calendrier détaillé** à fournir par le prestataire.

7. Justificatifs et livrables

- **Comptes-rendus** mensuels des interventions.
- **Bilan pédagogique** en fin de résidence (photos, vidéos, créations des élèves, etc.).
- **Factures** détaillées

8. Critères de sélection

- Expérience du prestataire dans l'animation culturelle.
- Pertinence du projet artistique et culturel proposé.
- Budget détaillé et réaliste.

9. Modalités de candidature

- **Dossier à fournir** :
 - Références du prestataire.
 - Projet détaillé (objectifs, méthodologie, planning).
 - Devis estimatif.
- **Date limite de dépôt** : 27 octobre 2025
- **Contact** : OUDARE Mylenca - Direction des Affaires Sanitaires des Sociales, de la Prévention et de la Solidarité (DASSPS) – m.oudare@province-nord.nc Tel :47.70.60